

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANT INDIVIDUEL

Titre de la consultation	Appui à la réalisation de l'enquête nutritionnelle (méthodologie SMART) dans 23 provinces au Tchad
Nationale/Internationale	International
Lieu d'affectation	N'Djamena
Durée	3 mois
Superviseur	Djibril Cisse
Budget Estimatif	\$ 27,000
Ligne Budgétaire	SM220515, WBS : 0810/A0/05/882/004/002
Mode de Sélection	<input type="checkbox"/> Roster <input checked="" type="checkbox"/> Publication <input type="checkbox"/> Single Source (exceptionnel, uniquement urgence, approbation du chef de bureau requise)

I. Contexte et Justification

Le Tchad, pays de la bande sahélienne, fait face de façon récurrente à des crises liées aux inondations, sécheresses, épidémies, l'insécurité alimentaire et afflux de réfugiés des pays voisins.

Selon l'enquête de MICS 2019, au Tchad le quotient de mortalité néonatale est de 33‰, celui de la mortalité infantile de 78‰, de la mortalité juvénile est de 47‰ et de la mortalité infanto-Juvenile de 122‰. Un enfant sur huit meurt avant d'atteindre l'âge de 5 ans et les principales causes de cette mortalité sont liées aux maladies infectieuses telles que le paludisme (20.4%), la pneumonie (15,7%) et la diarrhée (13,5%) etc. avec la malnutrition comme facteur contributif majeur. L'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans reste un problème de santé publique dans de nombreuses provinces.

La situation nutritionnelle demeure préoccupante à travers le pays et alarmante dans certaines provinces. Sur le plan national la malnutrition aiguë globale affecte 10.9% des enfants âgés de 6 à 59 mois dont 2% dans la forme sévère alors que la malnutrition chronique ou retard de croissance affecte environ un tiers d'entre eux (SMART 2021). Le taux de malnutrition aiguë globale a atteint et excédé le seuil préoccupant (10%) dans 16 provinces sur un total de 23 parmi lesquelles 07 provinces ont atteints et dépassés le seuil critiques de 15% (Batha, Barh El Gazal, Salamat, Ennedi Est, Ennedi Ouest, Wadi Fira, Kanem). Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans qui est également un critère de gravité a atteint voire dépasser le seuil critique de 2 personnes/10 000 habitants/ jour dans 2 provinces (Tibesti et Logone Oriental) (SMART 2021).

L'analyse IPC (Integrated Food Security Phase Classification) de la malnutrition de 2021, a montré que sur les 57 unités d'analyse (5 provinces et 52 départements), 4 provinces et 27 départements sont en situation nutritionnelle sérieuse à critique avec près de la moitié des enfants de moins de 5 ans (47%) vivant dans ces provinces et départements. En outre, la projection montre une détérioration continue de la situation nutritionnelle, notamment durant la période de soudure (juin à septembre 2022) ou 5 provinces et 29 départements seront en phase sérieuse à critique. De même, durant cette période de soudure, 21 départements seront en insécurité alimentaire (Crise phase III), affectant 1,737,246 personnes selon les résultats préliminaires de l'analyse du Cadre harmonisé de Novembre 2021.

Le Gouvernement du Tchad à travers la Direction de la Nutrition et de la Technologie Alimentaire a depuis 2010 initié l'organisation des enquêtes nutritionnelles. Ces enquêtes entrent dans le cadre du suivi

épidémiologique annuel de la situation nutritionnelle pendant la période de soudure. Elle vise à mettre à la disposition du gouvernement et des partenaires des informations rapides et fiables sur la situation nutritionnelle de la population en générale et des enfants de moins de cinq ans, en particulier.

En raison d'une insuffisance de ressources financières pour réaliser l'enquête au niveau national cette année, l'enquête sera focalisée sur 10 provinces selon identifiées selon deux (2) critères : (1) admissions des cas MAS de janvier à avril supérieures au nombre de cas attendus pour la période, et (2) prévalence MAG 2021 supérieure à prévalence MAG 2020.

Les résultats de ces enquêtes seront utilisés pour mieux orienter les interventions du gouvernement et ses partenaires permettant d'anticiper sur les actions à entreprendre pour améliorer l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans et des femmes enceintes et allaitantes.

II. Objectifs de la consultation

L'objectif de cette consultation est d'apporter un appui technique à la Direction de la Nutrition et de la Technologie Alimentaire (DNNTA) dans la mise en œuvre d'une enquête nutritionnelle au niveau des 23 provinces du pays.

III. Responsabilités/Méthodologie

- Planifier, organiser et conduire une enquête nutritionnelle avec un niveau de représentativité provincial (et départemental pour le Lac avec une strate pour les sites des déplacés),
- Assurer la qualité des données collectées,
- Rédiger les rapports de toutes les étapes de la mise en œuvre jusqu'au rapport final de l'enquête.

Le/la consultant (e) présentera un protocole de l'enquête basé sur la méthodologie SMART (Standardized Monitoring & Assessment of Relief & Transition) à un comité technique de pilotage incluant l'UNICEF, le PAM, les ONGs partenaires, le Cluster Nutrition, l'INSEED, la Direction de Nutrition et de Technologie Alimentaire (DNNTA) du Ministère de la Santé Publique et de la Solidarité Nationales et les autres partenaires. Pour les aspects techniques, le/la Consultant(e) travaillera en étroite collaboration avec les spécialistes Nutrition en charge de la PCIMAS et de la gestion de l'information nutritionnelle sous la supervision du Nutrition Manager.

IV. Résultats attendus

Activités	Livrables/Résultats attendus	Dates	Paiement
Appui à la planification de l'enquête.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport synthétique de démarrage. Il sera basé sur la revue de la littérature ainsi que les orientations issues des réunions de prise de contact avec les membres du comité de pilotage. Ce document inclura le plan de travail de la consultation. 2. Protocole finalisé de l'enquête incluant tous les outils de la formation 	1 ^{er} mois	20%

	(modules et manuels) des enquêteurs et des superviseurs ainsi que le guide de l'enquêteur et du superviseur.		
- Formation des enquêteurs ; - Coordination de la collecte de données.	3. Achèvement de la formation des enquêteurs et coordination de la collecte des données. <ul style="list-style-type: none"> - Rapport complet de la phase de formation et déploiement des enquêteurs et de supervision ; - Rapports de la supervision et de la qualité des données. 	2 ^{ème} mois	30%
- Analyse des données et rapportage	4. Draft du rapport complet de l'enquête incluant : <ul style="list-style-type: none"> - Note de synthèse des résultats et présentation PowerPoint avec interprétations ; - Une base de données apurées et Syntaxes utilisées avant la réunion de validation ; - Rapport de la réunion de validation ; 	3 ^{ème} mois	30%
- Validation du rapport final de l'enquête avec le comité de pilotage.	Rapport final de l'enquête validé.	Fin de la consultance	20%

V. Formation académique/Expérience/Compétences

a) Diplôme académique requis

Formation Universitaire (niveau Master) en sciences sociales, santé publique, nutrition, épidémiologie, statistique ou tout autre domaine équivalent.

b) Expérience professionnelle requise

- Au moins 5 années d'expérience dans la gestion des enquêtes SMART ;
- Expérience dans la conduite des enquêtes de couverture des programmes de Nutrition ;
- Avoir au moins 2 ans d'expérience dans l'utilisation de la téléphonie mobile pour la collecte des données serait un atout.

c) Compétences requises

- Valeurs : Bienveillance, Respect, Intégrité, Confiance, Responsabilité
- Bonne capacité de rédaction de rapports d'études, d'évaluations et/ou d'enquêtes ;
- Bonne connaissance de la problématique de la malnutrition ;

- Bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels d'analyse statistique (ENA, SPSS et/ou STATA ou autre) ;
- d) Langues
 - Excellent niveau de communication en français (écrit et oral). La connaissance d'une autre langue des Nations Unies ou de la langue locale est un atout.

VI. Conditions de travail

- A distance Au bureau

Le/la consultant(e) devra disposer du matériel informatique nécessaire à la consultation

VII. Supervision

Le/la consultante sera sous la supervision directe du Nutrition Manager.

VIII. Soumission des offres techniques et financières

Les candidats seront invités à soumettre en ligne lors de leur application :

1. Une offre technique qui décrit d'une manière claire, précise et concise leur compréhension de la consultation et de la méthodologie proposée.
2. Un CV récent
3. Une offre financière qui doit être une offre de rémunération tout compris (honoraires, frais de mission etc.).

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres financières en USD suivant le canevas ci-après :

Description	Unité (jour/mois)	Quantité (jour/mois)	Prix Unitaire	Cout total (USD)
Honoraire journalier/mensuel				
Perdiem journalier/mensuel				
Perdiem journalier/mensuel (mission de terrain si applicable ; non cumulable avec le perdiem principal)				
Voyage International (classe économique et le plus direct) si applicable				
Forfait mensuel de communication et connexion internet (si applicable)				
Frais de location de voiture (si applicable)				
Autres (A préciser)				
Total				

Les critères de sélection des candidats seront basés sur les qualifications, les compétences, l'expertise et l'expérience dans le domaine requis, et la qualité de l'offre technique et financière. Chaque dossier sera évalué d'abord sur ses mérites techniques, puis sur son coût. (prévoir une pondération de 70 [note technique] / 30 [note financière] ; le maximum de points étant attribué à l'offre financière la plus basse des offres techniques qualifiées, les autres offres

recevant une note inversement proportionnelle à l'offre financière la plus basse]). L'offre la mieux disante combinant les 2 notes sera retenue.

Réserves

L'UNICEF se réserve le droit de résilier le contrat et/ou de retenir tout ou partie du paiement si les règles et règlements concernant la confidentialité, l'éthique et les procédures de l'UNICEF et des partenaires ne sont pas respectés, si la performance n'est pas satisfaisante ou si les travaux/livrables sont incomplets, non livrés ou ne respectent pas les délais. Les livrables resteront la propriété de l'UNICEF.

Le/la consultant/e doit respecter la confidentialité des informations traitées pendant la mission. Les documents et informations fournis ne doivent être utilisés que pour les tâches liées au présent contrat.

Cadre de Sauvegarde de l'enfance

Cette activité est-elle considérée comme un « rôle à risque élevé du point de vue de la sauvegarde de l'enfance ? »

Oui Non Si Oui, choisissez ci-dessous

Contact direct avec les enfants Oui (1 mois) Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nombre d'heures/mois de contact interpersonnel direct avec les enfants, ou de travail à proximité immédiate et physique, sous la supervision limitée d'un membre du personnel plus expérimenté :

Accès aux données ayant trait aux enfants Oui (1 mois) Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nombre d'heures/mois de manipulation ou de transmission d'informations personnelles identifiables d'enfants (nom, carte d'identité nationale, données de localisation, photos) :

Vous trouverez plus d'information sur [Child Safeguarding SharePoint](#) et [Child Safeguarding FAQs and Updates](#)

Remarques

Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultant individuel ne seront pas considérées comme des « membres du personnel » en vertu du Statut et du Règlement du personnel des Nations Unies et des politiques et procédures de l'UNICEF et n'auront pas droit aux avantages qui y sont prévus. Leurs conditions de service seront régies par leur contrat et les Conditions Générales des Contrats pour les Services des Consultants et des Entrepreneurs Individuels. Les consultants et les entrepreneurs individuels sont responsables de déterminer leurs obligations fiscales et du paiement de toutes les taxes et / ou droits, conformément aux lois locales ou autres lois applicables.

Cette consultation est-elle dans le Plan Annuel de Travail : Oui Non, justifier :

Cette enquête n'est pas prévue dans le PAT cette année. Cependant, suite à la situation de l'urgence Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, la nécessité de conduire cette activité s'est imposée.

Cette consultation est-elle dans le Plan Annuel de Consultance : Oui Non, justifier :

Pourquoi cette activité ne peut pas être effectuée par un membre du personnel ?

Parce que cette activité requiert un travail à temps plein pendant toute sa durée avec plus d'un mois de terrain.
